



HAL
open science

Une occupation protohistorique sous la forteresse de Chinon (Indre-et-Loire)

Jean-Marie Laruaz

► **To cite this version:**

Jean-Marie Laruaz. Une occupation protohistorique sous la forteresse de Chinon (Indre-et-Loire).
Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2008, 26, pp.37-40. hal-02515284

HAL Id: hal-02515284

<https://hal.science/hal-02515284>

Submitted on 29 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

UNE OCCUPATION PROTOHISTORIQUE SOUS LA FORTERESSE DE CHINON (INDRE-ET-LOIRE)

Jean-Marie LARUAZ,

Doctorant, LAT, UMR 6173 CITERES, Université Fr. Rabelais, Tours

La forteresse de Chinon est constituée de trois ensembles fortifiés, nommés respectivement Fort du Coudray (à l'ouest), château du Milieu (au centre) et Fort Saint-Georges (à l'est). Ils occupent un éperon rocheux d'environ 2 ha dominant la Vienne (Figure 1).

La forteresse est l'objet d'importants travaux de restauration dans le cadre de sa mise en valeur par le Conseil Général d'Indre-et-Loire. L'accompagnement archéologique de ces travaux par l'afan puis l'inrap a débuté en 1996 et depuis



Fig. 1

2004 le Service archéologique départemental le poursuit sous la direction de Bruno Dufay (DUFAY 2004 ; 2008). C'est dans le cadre de ces opérations que des vestiges protohistoriques ont été mis au jour dans le Fort Saint-Georges.

L'hypothèse d'une occupation antique était soupçonnée depuis longtemps. Elle se fonde sur des fouilles réalisées au XIX^e s. et sur la découverte de blocs antiques en réemploi dans les maçonneries du Fort du Coudray, ainsi que sur la mention d'un *Castellum* dans l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours. Cette hypothèse s'est vue confirmée récemment avec la mise au jour de sépultures datées du Bas Empire.

Une présence gauloise, en revanche, avait seulement été envisagée (LARUAZ 2005). L'hypothèse se fondait sur un « vide » d'habitat constaté à l'ouest du territoire turon, et sur les caractéristiques topographiques inhérentes aux châteaux de moyenne vallée de la Loire (position de hauteur dominant la Loire, ou l'un de ses affluents). Cette découverte constitue donc un élément important pour la compréhension du territoire du peuple Turon.

Une sépulture

Les travaux nécessaires à la réalisation du nouveau bâtiment d'accueil du public dans le Fort Saint Georges (7038, 7039) ont entraîné la découverte d'une sépulture (Figure 2), et l'ont malheureusement détériorée. Située au sud de ce fort, elle précède immédiatement l'à-pic de l'éperon. Il est néanmoins très probable qu'une partie de celui-ci se soit effondrée au cours du temps, rendant difficile la perception du paysage de cette période. Notons que la sépulture a été recoupée en partie par la tranchée de fondation du mur médiéval (7022) qui longe la falaise.

La fosse (7026) est de forme quadrangulaire. D'une largeur approximative d'un mètre, sa longueur est inconnue (un peu plus du double, d'après l'hypothèse de restitution). Cinq clous

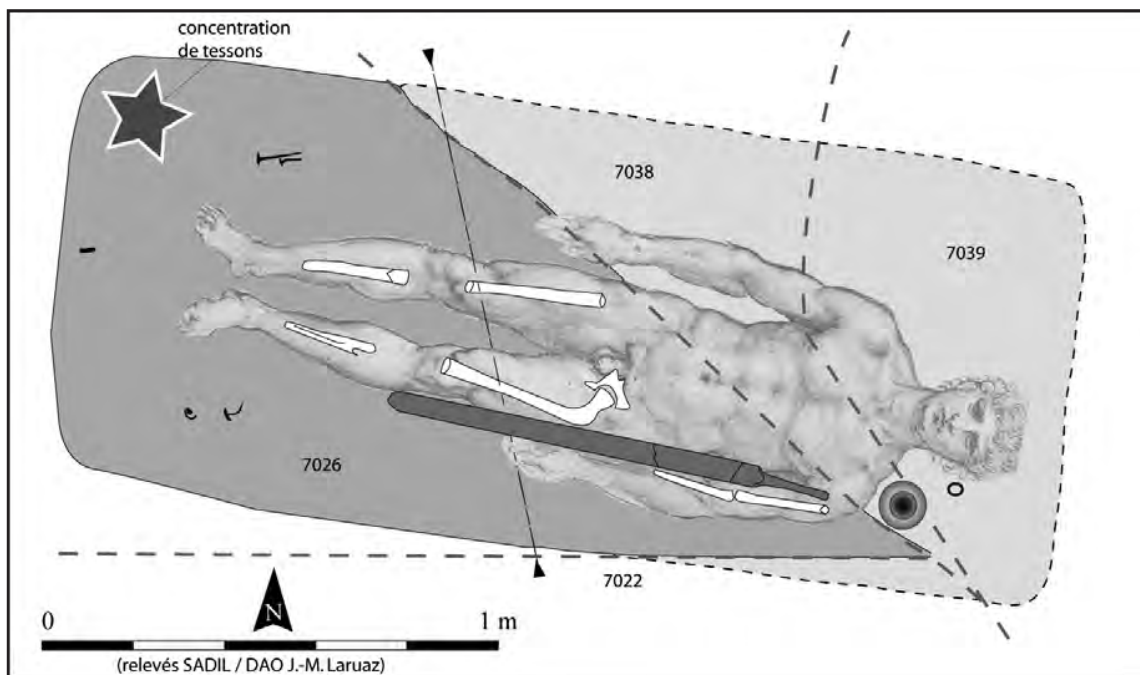


Fig. 2

localisés aux pieds du défunt permettent d'envisager la présence d'un cercueil en bois. L'espace entre les clous lui confèrerait une largeur de 0,60 m.

A l'occasion de la fouille, l'équipe a pu constater que l'inhumation était orientée à l'est et que seuls les membres inférieurs et le membre supérieur gauche étaient conservés.

Le mobilier associé au défunt est constitué d'un vase balustre, d'une boucle et d'une épée. Le vase, dont la localisation est approximative, devait être situé à gauche contre la tête du corps. D'après S. Riquier (INRAP, CIF), il s'agit d'une production du val de Loire datable de LTD2. Le mobilier métallique, actuellement en restauration, paraît conforter cette datation. L'épée semble posséder une croisière campaniforme et un gabarit comparable aux épées d'Alésia.

Notons que dans le coin nord-ouest de la fosse sépulcrale les fouilleurs ont mis au jour un lot de mobilier céramique inorganisé, appartenant à plusieurs vases. La présence de fort dégraissant sur la plupart des tessons, et de décors faits de cordons digités rapportés témoignent de l'antériorité de ce lot par rapport à la sépulture (premier âge du Fer ?).

Un enclos ?

Par ailleurs, des sondages effectués dans le Fort Saint-Georges ont permis de suivre à plusieurs endroits le tracé d'un fossé qui a livré un petit lot de mobilier céramique.

Ce fossé, recoupé sur toute sa portion sud par le rempart médiéval, a également été observé sur son côté ouest. Ces différentes observations font apparaître des dimensions considérables, puisque l'on peut estimer la largeur de cette structure à au moins 6 m.

Le mobilier céramique provenant de ces sondages est pour l'essentiel datable de LT D2. On retiendra la présence d'un fragment d'amphore italique et de tessons de vases de type Besançon. Les fossés ont également livré plusieurs tessons attribuables au premier âge du Fer.

Les dimensions de l'enclos formé par ces fossés sont difficiles à établir, car elles doivent tenir compte de l'altération importante de l'éperon au cours des siècles. On peut vraisemblablement envisager qu'il s'agissait d'une structure quadrangulaire qui pourrait faire environ 1000 m² d'après une hypothèse de restitution. Mais cela n'est pas sans poser plusieurs questions, dont la première serait : quelles sont les motivations pour réaliser un fossé large de 6 m précédant une falaise de plusieurs dizaine de mètres ? Une fonction symbolique n'est donc pas à exclure.

Interprétation

Malgré la relative indigence du corpus protohistorique, qui peut certainement être attribué à l'intensité et à la durée de fréquentation du site, les vestiges découverts sous la forteresse de Chinon apportent des questionnements nouveaux à l'échelle du territoire du peuple Turon. Ils permettent notamment d'appréhender la société gauloise locale dans sa complexité.

Tout d'abord, la mise au jour de mobilier céramique antérieur à l'occupation gauloise constitue une surprise relative, car du mobilier similaire a été mis au jour par le passé dans la « ville basse » (CORDIER 1985). Ce mobilier est vraisemblablement attribuable au premier âge du Fer, bien que les critères de formes nous permettent d'offrir une fourchette de datation allant de la fin de l'âge du Bronze à La Tène ancienne. Dans le cas présent il ne s'agit que de mobilier résiduel, il est donc encore trop tôt pour caractériser cette occupation plus précisément.

La sépulture, quand à elle, doit être remise dans un contexte scientifique régional (sud de la Loire) qui fait apparaître ce type de découvertes comme relativement rare. Soulignons également qu'elles sont presque toujours associées à des structures dont les fonctions funéraires et culturelles semblent intriquées (LEJARS 2007). Enfin, dans le corpus régional des sépultures gauloises, il est à noter qu'à partir du I^{er} s. av. n.è., la présence d'armes devient une singularité. Pour certaines d'entre elles, la possibilité qu'il s'agisse de vétérans des troupes auxiliaires de l'armée de César a été soulevée (RIQUIER 2004).

Pour finir, l'occupation de la fin de la période gauloise constitue un maillon supplémentaire dans le questionnement actuel sur la hiérarchisation de l'habitat celtique. Dans le cas présent, les vestiges mobiliers ne rentrent pas en compte, même si la présence d'une épée pourrait constituer un argument en soit. En revanche, les indices immobiliers tels que la taille des fossés et bien entendu, la position topographique de ce lieu constituent des éléments forts.

Les occupations de hauteur de surface réduite, posent aujourd'hui un problème de définition. Les sites berrichons de Luant, La Groutte et Meunet-Planches, étudiés récemment, possèdent un rempart de type *muris gallicus* malgré une surface comprise entre 1 et 4,5 ha. Cela démontre l'existence de sites intermédiaires possédant un caractère ostentatoire manifeste (KRAUSZ 2007). Le problème de définition se situe donc au plan de la validité des critères de définition de l'aristocratie celtique. Dans le cas berrichon, les chercheurs emploient le terme de résidences aristocratiques ; pour Chinon, nous proposons d'utiliser le terme d'habitat privilégié.

Dans ce contexte, la permanence de cette occupation peut éventuellement constituer un indice dans le cadre d'une réflexion régressive. En effet, les indices immobiliers doivent être lus au travers du prisme de l'histoire de ce lieu successivement cadre d'une *villa* (?) possédant des thermes, d'un *castellum* puis d'une résidence royale. La pérennité des lieux de pouvoir a déjà été démontrée pour de nombreux sites aux propriétés naturelles remarquables (CHEVET 2007), l'éperon de Chinon possède les attributs suffisants pour confirmer un tel phénomène.

BIBLIOGRAPHIE

CHEVET 2007 : P. Chevet, Pérennité des lieux de pouvoir ; Le Château d'Angers, du tertre funéraire néolithique à la résidence des ducs d'Anjou, *Archéopages : Signes de pouvoir*, 19, Inrap : 34-39

CORDIER 1985 : G. Cordier, Les habitats hallstattiens de Chinon (I.-et-L.), *Gallia*, 45 : 2-23

DUFAY 2004 : B. Dufaÿ, C. Arnaud, B. Lefebvre, O. Marlet, La fouille du fort Saint-Georges à Chinon (Indre-et-Loire. Premiers résultats. In : *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43. Tours : FERACF / La Simarre, 2004 : 259-266

DUFAY 2008 : B. Dufaÿ, M.-E. Scheffer, S. Riou - *Le fort Saint-Georges à Chinon : bilan de synthèse des fouilles de 2004 à 2007*. Tours, Conseil général d'Indre-et-Loire, 2008, rapport multicopié (à paraître).

KRAUSZ 2007 : S. Krausz, Les remparts celtiques du centre de la France, Actes du colloque *Paisajes fortificados de la Edad del hierro peninsular y su contexto europeo*, sous la direction de Luis Berrocal Rangel et Pierre Moret, Casa de Velázquez, Madrid, octobre 2006

LARUAZ 2005 : J.-M. Laruaz, *Recherches sur la naissance de l'urbanisation en Loire moyenne*, journée d'information du 29 janvier 2005, ENS, Bulletin interne de l'AFEAF, 23 : 15-18

LEJARS 2007 : T. Lejars, *Les armes celtiques entre Loire et Gironde*, dans BERTRAND I., MAGUER P. – De pierre et de terre. Les gaulois entre Loire et Dordogne, catalogue d'exposition, Musées de Chauvigny, mémoire XXX : 28-30

RIQUIER 2004 : S. Riquier, La nécropole gauloise de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *RACF*, 43 : 21-113